

3 juin 2010

Réplique à André Arthur :

« André Arthur traite des survivants de la tuerie de Polytechnique de 'manipulateurs' »

<http://www.canoe.com/archives/infos/quebeccanada/2010/06/20100602-215503.html>

Selon monsieur Arthur : « *Ils sont prêts à mentir pour la cause ...
ils ne disent pas que je les ai déjà rencontrés.* »

Suite à la réaction virulente du député André Arthur face à notre plainte concernant son refus de nous rencontrer pour discuter du projet de loi C-391, nous souhaitons souligner les points suivants :

- **Le groupe de Poly pour le contrôle des armes n'a jamais rencontré monsieur Arthur.**
- Monsieur Arthur a refusé de rencontrer le groupe après quatre semaines de demandes sans nous dire pourquoi.
- Il y a plus d'un an, en mars 2009, il avait rencontré un membre du groupe (Benoît Laganière) à titre personnel, au sujet d'un tout autre projet de loi (C-301) qui n'a jamais progressé au-delà de son dépôt et qui est mort au feuilleton.
- Le projet de loi dont il est question actuellement, le C-391, n'existait pas à cette époque, puisqu'il a été introduit en mai 2009.
- La demande de rencontre du groupe de Poly était une démarche distincte qui visait à discuter du projet de loi C-391. Le vote final de ce projet de loi (troisième lecture) est imminent. Monsieur Arthur avait voté en faveur de C-391 en deuxième lecture en novembre 2009.

Nous trouvons dommage qu'en plus de ne pas vouloir nous rencontrer, monsieur Arthur distorde les faits et nous accuse d'être manipulateurs. Pendant ce temps, on ne parle pas du véritable enjeu, soit la perte potentielle du registre des armes d'épaule, un outil critique pour la sécurité publique.

Heidi Rathjen

Pour le groupe de Poly pour le contrôle des armes